



Été 2018

Trimestre / année

<b>Responsables du cours</b>	<b>Karine Bertrand Eva Monson</b>	
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:Karine.Bertrand@USherbrooke.ca">Karine.Bertrand@USherbrooke.ca</a> <a href="mailto:Eva.Monson@USherbrooke.ca">Eva.Monson@USherbrooke.ca</a>	
<b>Professeurs (réguliers et associés) de la FMSS</b>	<b>Jorge Flores-Aranda, Magali Dufour, Mathieu Goyette, Christine Loignon, Marie Claude Ouimet, Michel Perreault, Élise Roy</b>	
<b>Conférenciers invités</b>	<b>Nelson Arruda, Massil Benbouriche, Natacha Brunelle, Jean-Michel Costes, Lise Dassieu, Pascal Doray-Demers, Gilles Ferréol, Martin French, Sylvia Kairouz, Yasser Khazaal, Martin Lavallière, Jean-Denis Mahoney, Jean-Hugues Morales, Joanne Otis, Chantal Perron, Sylvie R. Gagnon, Annie-Claude Savard, Joël Tremblay</b>	
<b>Numéro et titre du cours</b>	<b>TXM 795 - Recherche appliquée en toxicomanie (3 crédits)</b>	Longueuil Groupe 02
<b>Bloc</b>	<b>Activité pédagogique obligatoire pour la maîtrise et le doctorat recherche en sciences de la santé, concentration en toxicomanie</b> <b>Activité optionnelle aux autres concentrations</b> <b>Activité optionnelle pour la maîtrise en intervention en toxicomanie</b>	

## Objectifs

### Objectif général :

Développer les connaissances nécessaires concernant les spécificités de la recherche en toxicomanie.

### Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant devra :

1. Comprendre les principaux enjeux conceptuels appliqués à la recherche entourant la consommation de substances psychoactives, les jeux de hasard et d'argent, la dépendance avec et sans substance ainsi que le rétablissement.
2. Comprendre divers enjeux méthodologiques entourant l'utilisation d'outils de collecte de données portant sur la consommation de substances psychoactives, les jeux de hasard et d'argent, la dépendance avec et sans substance ainsi que le rétablissement.
3. Comprendre divers enjeux méthodologiques entourant la planification et la réalisation d'études portant sur la consommation de substances psychoactives, les jeux de hasard et d'argent ainsi que

sur le rétablissement.

4. Élaborer des solutions permettant de répondre adéquatement à des questionnements liés à des enjeux conceptuels et méthodologiques concernant les spécificités de la recherche en toxicomanie.

## **Méthodes pédagogiques**

---

Dans le cadre d'une école d'été :

1. présentation de plénières, conférences et ateliers de chercheurs des programmes d'études et de recherche en toxicomanie et de conférenciers invités qui détiennent une expertise de recherche spécifique dans le domaine des dépendances
2. Lectures dirigées
3. Échanges thématiques à partir d'articles scientifiques ciblés
4. Apprentissage par problèmes
5. Échanges en petits groupes animés par les professeures responsables autour des enjeux conceptuels et méthodologiques spécifiques liés aux projets en cours ou futurs des étudiants
6. Consultation ou présentation d'affiches scientifiques

Le déroulement des activités de l'école d'été comporte habituellement une présentation générale sur un enjeu de recherche et une illustration liée à des projets de recherche menés par le conférencier. À la suite de l'exposé du conférencier, une discussion en grand groupe avec celui-ci entourant la présentation et appuyée par des articles reliés au thème du cours en question est animée. Les ateliers thématiques, d'une durée de 2h30, permettent un temps d'échange prolongé pour réfléchir à l'applicabilité des notions conceptuelles et méthodologiques présentées. L'activité de type « journal club » nécessite la lecture préalable d'un article scientifique en élaboration, quantitatif ou qualitatif (au choix de l'étudiant), en vue de réfléchir aux pistes de discussion de l'étude présentée. L'atelier de type « Journal Club » débute par la présentation de l'article et des pistes de discussion par l'auteur et se poursuit par des échanges entourant les enjeux conceptuels et méthodologiques de l'étude présentée et du développement de la section discussion de l'article. La présence à l'ensemble des activités de l'école d'été est obligatoire, sauf pour les activités offertes sur l'heure du dîner qui sont optionnelles.

## **Horaire**

---

Le cours sera offert selon un horaire d'école d'été au Campus Longueuil de l'Université de Sherbrooke, du 15 au 21 juin 2018 :

15 juin : 8h30 à 15h30

18 juin : 8h30-17h30

19 juin : 8h30-16h30

20 juin : 8h30-16h45

21 juin : 8h30-15h00

## Matériel pédagogique

---

Le matériel pédagogique est disponible sur *Moodle*. Les références des articles suggérées par les conférenciers qui animent les ateliers seront déposés sur *Moodle* minimalement deux semaines avant l'activité. Pour préparer la participation aux ateliers, il est attendu que la lecture suggérée pour chacun des trois ateliers auxquels assisteront les étudiants soit complétée avant l'activité. Les diaporamas des présentations et des références de textes méthodologiques et d'articles scientifiques illustrant les enjeux enseignés seront également déposés sur *Moodle*. Pour l'activité du « Journal Club », les deux articles présentés, sans la section discussion, seront rendus disponibles aux étudiants par courriel un mois avant l'activité ainsi qu'un canevas d'une page pour compléter un travail préalable de réflexion sur les pistes de discussion de l'article.

## Évaluation et échéanciers

---

1. Remise d'un plan de discussion de l'un des deux articles en élaboration qui fera l'objet d'une présentation lors de l'activité de type « Journal Club », de manière individuelle.
  - Les étudiants recevront les sections de l'introduction, de la méthode et des résultats un mois avant le début de l'école d'été
  - Pour se préparer à l'activité de « Journal Club », ils devront lire l'article et remplir le canevas d'une longueur d'une page à remettre pour évaluation
  - Le canevas comportera les items suivants :
    - 1) Identifier deux des principaux constats à retenir de cette étude.
    - 2) Indiquer une nouvelle source documentaire pertinente reliée à chacun des deux constats identifiés et expliquer en quoi ces deux sources sont pertinentes.
    - 3) Identifier une force de l'étude présentée, sur le plan de sa pertinence pour l'avancement des connaissances ou encore sur le plan méthodologique.
    - 4) Identifier une limite de l'étude.
    - 5) Identifier une retombée potentielle des résultats de l'étude ou encore une perspective de recherche pour l'avenir qui ferait suite à l'étude présentée.

Le **travail 1 (10 % de la note finale)**, réalisé à partir du canevas d'une page qui sera disponible sur Moodle, doit être remis pour le 18 juin 2018 et sera évalué selon les critères suivants : Pertinence et clarté des constats identifiés (/2) ; pertinence des sources documentaires identifiées et clarté des explications (/2) ; justesse de la force (/2), de la limite (/2) et de la retombée ou perspective de recherche (/2). Les étudiants pourront échanger avec les professeures sur ce travail lors du cours du 15 juin. Ce travail, réalisé en préparation du « Journal Club » du 21 juin, permettra d'enrichir les discussions avec l'auteur. Ce premier travail est individuel.

2. Remise d'un travail en équipe (de deux ou trois étudiantes ou étudiants) portant sur une proposition de discussion de l'article présenté dans l'activité de type « Journal Club »
  - Une équipe travaillera sur l'article qualitatif et l'autre sur l'article quantitatif
  - La discussion proposée devra tenir compte des rétroactions reçues par les étudiants sur leur travail 1 réalisé à partir du canevas, des pistes de discussion proposées par l'auteur lors du « Journal Club » et des discussions en groupe avec ce dernier.
  - Le texte doit être d'une longueur maximale de 3 pages (police 12 Times New Roman, interligne et demi), excluant la liste de références.

Le **travail 2 (25 % de la note finale)** doit être remis par l'équipe pour le 19 juillet 2018 et sera évalué selon les critères suivants : Pertinence et clarté des constats identifiés (/6) ; adéquation des sources documentaires qui appuient la discussion (/3) ; justesse et qualité de l'argumentation concernant les forces (/5), limites (/5), et des retombées ou perspective de recherche (/3) ; capacité de synthèse (/3). La qualité de la langue sera également considérée dans l'évaluation, jusqu'à 10% des points de la note finale du travail pouvant être retranchés en lien avec cette dimension.

3. Identification de solutions à partir d'un problème précis découlant d'enjeux conceptuels et méthodologiques reliés à un projet de l'étudiant en cours ou encore d'un projet futur.
  - L'étudiant devra remettre un travail individuel de 4 à 5 pages entourant la démarche de recherche de solutions qui présente l'identification, la description sommaire et l'applicabilité des solutions proposées pour le problème conceptuel ou méthodologique qu'il aura identifié. Par exemple, on pourrait penser à la définition d'un concept comme la chronicité et ses implications pour définir la population ciblée, la recruter et pour choisir les outils de collecte; ou encore aux enjeux méthodologiques et éthiques entourant le recrutement et le suivi de populations marginalisées. Pour réfléchir aux solutions à apporter aux problèmes ciblés, l'étudiant devra favoriser, lorsque pertinent, l'intégration de contenus provenant des plénières, conférences et ateliers.
  - Lors du premier cours, le 15 juin, une discussion en sous-groupes avec les professeures permettra de préciser le problème conceptuel ou méthodologique en lien avec les préoccupations, intérêts ou besoins de l'étudiant. À la fin de l'école d'été, le 21 juin en PM, une discussion en sous-groupes avec les professeures permettra de préciser davantage le problème et les premières pistes de solution à la lumière des contenus abordés par les conférenciers tout au long de la semaine.

Le **travail 3 (40 % de la note finale)** doit être remis individuellement pour le 30 juillet 2018 et sera évalué selon les critères suivants : Pertinence et clarté du problème conceptuel ou méthodologique posé (/10) ; adéquation des sources documentaires qui appuient l'exposé de la solution (/5) ; clarté et pertinence des solutions présentées (/15) et de l'argumentaire justifiant ces solutions (/5) ; capacité de synthèse (/5). La qualité de la langue sera également considérée dans l'évaluation, jusqu'à 10% des points de la note finale du travail pouvant être retranchés en lien avec cette dimension.

4. **La participation** à l'école d'été est essentielle à l'intégration des apprentissages et sera donc évaluée (**25% de la note finale**) de la manière suivante :
  - Remise de deux fiches synthèse d'une demi-page chacune portant chacune sur le choix d'une activité (plénières, conférences ou ateliers): les apprentissages réalisés et leur utilité pour le parcours académique ou de recherche de l'étudiant, en lien avec un projet en cours ou un intérêt de recherche (5% par fiche, évaluée selon la justesse des contenus rapportés et l'adéquation de la réflexion, pour un total de **10%**). Ces deux fiches devront être remises au maximum le lendemain de la fin de l'école d'été, soit le 22 juin 2018. Un temps d'échange autour des apprentissages réalisés, en sous-groupes et accompagné par les professeures, y sera consacré le jeudi 21 juin après-midi.
  - La participation à au moins une synthèse de fin de journée, par une très brève communication orale au sujet d'un apprentissage clé réalisé au cours de la journée (**5%**).
  - La participation générale aux activités de l'école d'été et aux échanges qui y sont liés (**10%**).

BLOC	CONTENU	ENSEIGNANTS ET STRATEGIE PEDAGOGIQUE	TRAVAIL REQUIS ET EVALUATION
15 juin	Mise en contexte des enjeux et des modalités d'apprentissage	<b>Eva Monson et Karine Bertrand</b>  Exposé magistral  Présentation du plan de cours  Échanges dirigés entourant les principaux enjeux conceptuels et méthodologiques en lien avec les préoccupations des étudiants et en préparation au travail 3.	
<b>Les enjeux conceptuels en recherche en toxicomanie</b>			
15 juin	Conceptualisations des jeux de hasard et d'argent, de la notion de jeu responsable et de dépendance : convergences et distinctions	<b>Eva Monson</b>  Conférence et échange dirigé du professeur	
15 juin	Conceptualisations des trajectoires de consommation de substances psychoactives et des notions de chronicité et de rétablissement	<b>Karine Bertrand</b>  Conférence et échange dirigé du professeur	
<b>Les enjeux conceptuels et les enjeux méthodologiques associés aux outils de collecte de données et à la réalisation de recherche en toxicomanie : le thème « dimensions sociales et dépendances »</b>			
18 juin	Considérer l'environnement dans l'étude des jeux de hasard et d'argent : méthodes et enjeux	<b>Eva Monson et Annie-Claude Savard</b>  Plénière	
18 juin	Stratégies d'analyse et méthodes de travail sur la dimension spatiale d'un phénomène social appliquées à l'analyse des pratiques de jeux d'argent et de hasard	<b>Jean-Michel Costes</b>  Conférence	
18 juin	Approches sociologiques des usages de drogues: des concepts aux méthodes	<b>Lise Dassieu</b>  Conférence	

<b>18 juin</b>	<p>Lieux, espaces et contextes : la question de l'environnement dans l'étude des dépendances</p> <p>OU</p> <p>Les devis mixtes dans l'étude de phénomènes complexes dans le champ des addictions</p>	<p>Choix entre 2 ateliers :</p> <p><b>Jean-Michel Costes, Eva Monson et Annie-Clause Savard</b></p> <p>OU</p> <p><b>Élise Roy et Nelson Arruda</b></p>	<p>Lecture préalable à l'atelier de l'article proposé par les conférenciers</p>
<b>Les enjeux conceptuels et les enjeux méthodologiques associés aux outils de collecte de données et à la réalisation de recherche en toxicomanie : le thème « Utilisation des technologies»</b>			
<b>19 juin</b>	<p>Analyse des données issues d'Espace jeux : potentiel scientifique, stratégies d'analyses et enjeux éthiques</p>	<p><b>Pascal Doray-Demers et Martin French</b></p> <p>Plénière</p>	
<b>19 juin</b>	<p>Des apps pour le traitement des addictions : Conception et évaluation issues des projets « Stop-Cannabis » et « Jeu-Contrôle »</p>	<p><b>Yasser Khazaal</b></p> <p>Conférence</p>	
<b>19 juin</b>	<p>L'utilisation de la réalité virtuelle dans l'étude des processus associés aux dépendances : Présentation, illustrations et perspectives</p>	<p><b>Massil Benbouriche</b></p> <p>Conférence</p>	
<b>19 juin</b>	<p>Collecte et intégration de données issues du quotidien des personnes pour la recherche sur les dépendances et les habitudes de vie associées</p> <p>OU</p> <p>Observation des comportements sous l'influence de l'alcool et du cannabis : simulation, études naturalistes et échantillons biologiques</p>	<p>Choix entre 2 ateliers :</p> <p><b>Sylvia Kairouz, Mathieu Goyette et Martin French</b></p> <p>OU</p> <p><b>Marie Claude Ouimet et Martin Lavallière</b></p>	<p>Lecture préalable à l'atelier de l'article proposé par les conférenciers</p>

<b>Les enjeux conceptuels et les enjeux méthodologiques associés aux outils de collecte de données et à la réalisation de recherche en toxicomanie : le thème « Recherche interventionnelle et collaborative»</b>			
<b>20 juin</b>	La recherche collaborative entre chercheurs et praticiens : réflexion critique à partir du projet Virtuado.	<b>Magali Dufour, Sylvie R. Gagnon et Natacha Brunelle</b>  Plénière	
<b>20 juin</b>	1 <sup>ère</sup> partie : La recherche collaborative dans le contexte d'études évaluatives multisites en France : points de repère et illustrations  2 <sup>ème</sup> partie : Chercheur VS Praticien : Quelle place pour le Praticien Chercheur ?	<b>Gilles Ferréol</b>  Conférence  <b>Jean-Hugues Morales</b>  Conférence	
<b>20 juin</b>	La recherche participative avec les personnes en situation de précarité : de la théorie à la pratique	<b>Christine Loignon</b>  Conférence	
<b>20 juin</b>	Qu'est-ce que la recherche communautaire et comment l'intégrer dans le domaine des dépendances?  OU  La mise en place d'un partenariat entre usagers et chercheurs dans le cadre de projets de recherche dans le domaine des dépendances : pourquoi et comment?	Choix entre 2 ateliers :  <b>Jorge Flores-Aranda et Joanne Otis</b>  OU  <b>Michel Perreault</b> <b>Chantal Perron</b> (Responsable du projet PROFAN à Méta d'Âme) Et <b>Karine Bertrand</b> , avec la participation d' <b>un usager de TAPAJ</b> et de praticiens-chercheurs impliqués : <b>Jean-Denis Mahoney</b> (Spectre de Rue/TAPAJ), <b>Jean-Hugues Morales</b> (TAPAJ France)	Lecture préalable à l'atelier de l'article proposé par les conférenciers
<b>Les enjeux conceptuels et les enjeux méthodologiques associés aux outils de collecte de données et à la réalisation de recherche en toxicomanie : réflexion critique à partir d'une activité de type « journal club ».</b>			
<b>21 juin</b>	Article scientifique sur un projet de recherche en dépendance qui repose sur des méthodes quantitatives	Atelier de type « Journal Club »  <b>Joël Tremblay</b> (essai randomisé mené en milieu naturel sur l'efficacité d'une thérapie conjugale en jeu)	Lecture préalable à l'atelier de l'article proposé par le professeur conférencier

	OU Article scientifique sur un projet de recherche en dépendance qui repose sur des méthodes qualitatives	OU Conférencier à venir pour l'article qualitatif	
<b>21 juin</b>		<b>Eva Monson et Karine Bertand</b>  Échange dirigé par les professeures ciblé sur : -Les problèmes identifiés initialement par les étudiants -Les pistes de solutions -Le bilan des apprentissages réalisés	

### Règlements

#### Politique concernant l'enregistrement des cours

L'enregistrement des cours est interdit sans autorisation préalable écrite du professeur et cette autorisation ne peut être accordée qu'en raison de motifs valables.

#### Règlement des études sur le plagiat

« **Tout acte ou manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique** » est considéré comme du plagiat (délit) et contrevient à l'article 8.1.2 du Règlement des études. Le plagiat est contraire aux valeurs académiques et démontre un manque d'éthique professionnelle.

**À titre de sanction disciplinaire**, les mesures suivantes peuvent être imposées : a) l'obligation de reprendre un travail, un examen ou une activité pédagogique et b) l'attribution de la note E ou de la note 0 pour un travail, un examen ou une activité évaluée. Tout travail suspecté de plagiat sera référé au Secrétaire de la Faculté.

Lors de la correction de tout travail individuel ou de groupe, une attention spéciale sera portée au plagiat, défini dans le Règlement des études comme : « le fait, dans une activité pédagogique évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ». Un document dont le texte et la structure se rapportent à des textes intégraux tirés d'un livre, d'une publication scientifique ou même d'un site internet, doit être référencé adéquatement.

#### Exigences sur le plan de la qualité du français :

Pour chacun des travaux, la qualité du français sera considérée. On fait grâce d'une faute d'orthographe ou de syntaxe par page. Chaque faute supplémentaire est pénalisée de 0,5 point par faute jusqu'à concurrence de 10 % de la valeur de la pondération du travail. Une fois la pénalité du 10% atteinte, pour toute faute supplémentaire, le travail vous sera retourné. Vous aurez trois jours pour présenter une version corrigée. Si le travail comporte encore des erreurs d'orthographe ou de syntaxe, un autre 10 % de pénalité pourra être appliqué à raison de 0,5 point par faute. Une pénalité maximale de 20 % de la note est possible, après avoir eu l'opportunité de vous reprendre.